

**La tenue du stage est conditionnée à l'inscription d'un nombre suffisant de participants.**

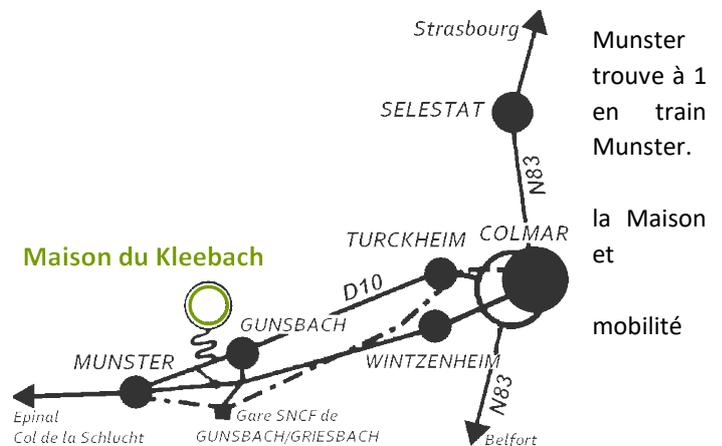
**Afin de faciliter le choix du programme choral, vous devez vous inscrire impérativement avant le 10 juillet 2022.**

Ce stage est organisé par l'AREFAC - Maison du Kleebach, association régionale fondée par des amoureux du chant. Pour permettre à chacun de vivre sa passion – musicale ou autre – dans le cadre unique et privilégié de la Maison du Kleebach, l'AREFAC développe une gamme d'activités autour du bien-être et de l'harmonie. Outre les formations, la Maison du Kleebach accueille tout groupe professionnel, associatif ou familial recherchant un cadre de sérénité pour ses activités. Visitez-la sur [www.maisondukleebach.org](http://www.maisondukleebach.org)

Située en vallée de Munster, en haut de la colline entre et Gunsbach, orientée plein sud, la Maison du Kleebach se situe à 15 mn de Strasbourg, et à 20 mn de Colmar. Elle est accessible par la ligne TER Colmar-Metzeral, arrêt Gunsbach ou

Entièrement rénovée dans le respect de son environnement, la Maison du Kleebach a investi dans les énergies renouvelables : panneaux solaires et chaudière bois.

La Maison du Kleebach est accessible aux personnes à mobilité réduite (label Tourisme et handicap).



## Bulletin d'inscription Journée Chantante à retourner à la Maison du Kleebach – 5 route du Kleebach - 68140 MUNSTER

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_

Pupitre : \_\_\_\_\_

Précisez éventuellement le nom de la chorale où vous chantez : \_\_\_\_\_

Si vous faites partie d'une fédération, précisez laquelle : \_\_\_\_\_

Je m'inscris au stage « Journée Chantante » le 28 août 2022 au tarif de 40 €

J'inscris mon enfant 6 à 12 ans au stage « Journée Chantante » le 28 août 2022 au tarif de 10 €  
(Les enfants sont exemptés de cotisation)

Je règle ma cotisation individuelle 2022 à l'association AREFAC – Maison du Kleebach : 10 €

Je règle ma cotisation groupe 2022 à l'association AREFAC – Maison du Kleebach : 20 €

**Pour valider cette inscription, je joins un chèque d'acompte de 20 € à l'ordre de l'AREFAC (le solde sera à régler sur place)**

Date :

Signature :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 06/01/1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour cela, contactez le secrétariat de l'AREFAC : 5 route du Kleebach – 68140 MUNSTER – 03 89 777 500